

Conférence libre du Jeune barreau de Liège
A l'attention de Melle Lumina CARMONA

rue du Palais, 66
B - 4000 LIEGE

I N F O S

LIEU : Domaine universitaire du Sart-Tilman,
Faculté de droit Bât. B31 - Amphithéâtre Portalis
Parkings P15 et P16
<http://www.ulg.ac.be/acces/plans>

DATE : VENDREDI 1^{er} juin 2012
à partir de 8 heures 30

INFOS : CLJB - rue du Palais, 66 - 4000 Liège
Tél. : 04/232.56.72 - Fax : 04/232.56.80
courriel : cljb@barreaudeliege.be
compte ING : BE07630-0760002-66

INSCRIPTION : à renvoyer avant le 25 mai 2012
à la CLJB

- PRIX :**
- gratuit** : avocat stagiaire de 1^{ère} année
(sans les actes)
 - 100,00 €** : avocat stagiaire de 2^e et 3^e années,
avocat membre CLJB (avec les actes)
 - 150,00 €** : autres (avec les actes)
 - 150,00 €** : magistrats et membres du personnel
judiciaire (avec les actes)
 - 35,00 €** : lunch (facultatif)

O.B.F.G. : 6 points de formation continue

MAGISTRATS ET MEMBRES DU PERSONNEL JUDICIAIRE :
Les frais d'inscription sont pris en charge par l'Institut de formation judiciaire.
L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des
personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toute-
fois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence
mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.



La Conférence libre
du Jeune barreau de Liège
vous invite au

COLLOQUE

LA VIE DES ENTREPRISES
AU REGARD DE LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT :
ENTRE CONTRAINTES ET
OPPORTUNITÉS

LE VENDREDI 1^{er} JUIN 2012

Université de Liège
Faculté de Droit - Bât. B 31
Amphithéâtre Portalis
Domaine du Sart-Tilman

P R O G R A M M E

La protection de l'environnement est souvent présentée comme un frein au développement des entreprises. La lourdeur administrative, la complexité des règles et les difficultés de mise en œuvre sont autant de raisons avancées à cet égard.

Nonobstant ces contraintes, la protection de l'environnement peut offrir aux entreprises de nombreuses opportunités commerciales, qu'il s'agisse par exemple de se protéger davantage vis-à-vis de concurrents, d'investir sur des marchés émergents ou encore d'atteindre une position économique plus avantageuse.

Le présent colloque vise à examiner, au détour de questions d'actualité et de grande importance pratique, cette dualité des rapports entre la vie des entreprises et la protection de l'environnement.

Matinée		Après-midi	
Sous la présidence de Michel PÂQUES, Conseiller d'Etat, Professeur extraordinaire à l'ULg		Sous la présidence de Nicolas DE SADELEER, Professeur aux FUSL, Professeur invité à l'UCL et à l'Université de Lund	
08h30 :	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	14h00 :	DE LA DIRECTIVE IPPC À LA DIRECTIVE IED, L'APPROCHE INTÉGRÉE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE Nathalie VAN DAMME Avocat au barreau de Liège, collaborateur scientifique à l'ULg
09h00 :	ALLOCATION DE BIENVENUE Bernard MAQUET Président de la CLJB, avocat au barreau de Liège		Marianne PETITJEAN Juriste à la Région Wallonne
09h15 :	LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT : DES CONTRAINTES, MAIS AUSSI DES ATOUTS POUR L'ENTREPRISE ? Michel DELNOY Avocat au barreau de Liège, professeur à l'ULg Renaud SMAL Avocat au barreau de Liège	14h30 :	LE RÈGLEMENT REACH : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR LES ENTREPRISES Cécile ZAKINE Chercheuse à l'Université Nice Sophia Antipolis
09h45 :	MARCHÉS PUBLICS ET ENVIRONNEMENT Ann-Lawrence DURVIAUX Avocat au barreau de Namur, professeur à l'ULg	15h00 :	PAUSE CAFÉ
10h15 :	PAUSE CAFÉ	15h30 :	LES QUOTAS DE GAZ À EFFET DE SERRE : COÛTS OU GAINS ÉCONOMIQUES ? Cédric CHENEVIÈRE Chercheur à l'UCL
10h45 :	L'ENTREPRISE ET LES SOLS POLLUÉS Jean-Marc SECRETIN Avocat au barreau de Liège	16h00 :	RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE SOUS L'ANGLE ENVIRONNEMENTAL Adélie POMADE Post-doctorante au CEDRE - FUSL
11h15 :	L'ENTREPRISE ET LES DÉCHETS : VERS DE NOUVELLES DÉFINITIONS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS Pierre MOËRYNCK Avocat au barreau de Bruxelles, chargé d'enseignement aux FUSL, collaborateur scientifique aux FUNDP	16h30 :	QUESTIONS-RÉPONSES
11h45 :	QUESTIONS-RÉPONSES	17h00 :	CLÔTURE DES TRAVAUX
12h00 :	LUNCH		

INSCRIPTION

A COMPLÉTER EN MAJUSCULES (UN FORMULAIRE PAR PERSONNE) :

Nom :

Prénom :

Titre/fonction/cabinet :

avocat stagiaire 1^{ère} année avocat stagiaire 2^e et 3^e années

avocat membre CLJB magistrat autre

Adresse:.....

.....

Téléphone :

Fax :

Email :

gratuit : avocat stagiaire de 1^{ère} année
(sans les actes)

100,00 € : avocat stagiaire de 2^e et 3^e années,
avocat membre CLJB (avec les actes)

150,00 € : autres (avec les actes)

150,00 € : magistrats et membres du personnel judiciaire
(prise en charge par l'Institut de formation judiciaire -
actes compris)

35,00 € : lunch (facultatif)

TOTAL =, - €

Verse€ sur le compte BE07630-0760002-66
de la CLJB avec la mention : "**Colloque du 01/06/2012 + nom**"

Date :Signature:.....

